

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Novembre
2018
Vol. 31, n° 5

La reconnaissance et la concertation amènent enfin des résultats



François Bourassa, président

D'une élection à l'autre, une chose ne change malheureusement jamais; la nécessité de rappeler notre existence et notre importance pour l'économie et l'occupation du territoire.

Les producteurs agricoles n'oublieront pas la date du 1^{er} octobre 2018 ayant vu l'élection d'un gouvernement caquiste majoritaire et l'annonce d'un nouvel accord commercial entre les États-Unis, le Mexique et le Canada, l'AEUMC. Les concessions dans la gestion de l'offre vont au-delà du pire scénario envisagé. Qui plus est, les États-Unis ont maintenant le pouvoir de s'ingérer dans notre politique interne.

Ces changements ne sont profitables pour aucun secteur. Les taxes sur l'aluminium, l'acier et le bois d'œuvre demeurent en place tandis que les secteurs sous gestion de l'offre écopent encore une fois.

On nous promet des compensations. Deux groupes de travail sont mis en place pour trouver la meilleure formule pour compenser les pertes. Cette fois-ci, il faudra que ce soit équitable et accessible à tous.

Le seul point positif fourni par cet accord est la sympathie des consommateurs et leur engouement pour acheter canadien.

Nourrissons cet enthousiasme afin qu'il devienne un réflexe quotidien et s'étende à tous les types d'achats locaux.

Régionalement, plusieurs projets ayant nécessité beaucoup d'énergie et de concertation ont abouti en 2018. L'entente sectorielle de développement signée avec les sept MRC de l'Estrie permet de réaliser des priorités communes des PDZA. Il s'agit là d'un tournant pour la reconnaissance de l'importance économique de l'agriculture et de la foresterie.

La concertation régionale ainsi améliorée augmente les chances de succès des prochains défis. Des dossiers comme les plastiques agricoles, le recyclage, les milieux humides et la protection de l'eau sauront profiter de cet élan.

Une autre réalisation dont nous sommes fiers est l'obtention du financement pour un travailleur de rang pour les trois prochaines années. Dans un monde idéal, nous n'en aurions pas besoin. Mais, l'environnement d'affaires où évoluent les producteurs et les productrices est souvent source de stress et d'anxiété. Pouvoir compter sur des ressources disponibles lors de moments de fragilité n'a pas de prix.

Le souper-bénéfice Bières et fromages a permis de récolter 25 000 \$. Merci aux participants, aux commanditaires et aux partenaires. Merci aussi aux bénévoles, plus particulièrement aux employés de l'UPA-Estrie qui ont vraiment le cœur à la bonne place.

Bonne fin d'automne!

François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 7 décembre 2018
Date de parution : 27 décembre 2018

DANS CE NUMÉRO :

Retour sur l'AGA de l'UPA-Estrie.....3
Nous avons une travailleuse de rang! ...5
Hausse de la valeur des fermes 6-7
Les gaz d'ensilage sont mortels!9
Avis de recherche L'ARTERRE..... 12

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9284-8050 Québec inc.	Lise Lapointe	Serricole	Val-St-François/Sherb.
2.	9371-1794 Québec inc.	Pierre Brouillard	Acéricole	Coaticook
3.	Bergerie en Herbe SENC.	Josiane Lessard et René Théberge	Ovine	Coaticook
4.	Cidrerie Compton inc.	Jimmy Beaudoin et Ève Grenier	Pomicole	Coaticook
5.	Gilles Desrosiers		Grains	Memphrémagog
6.	Gino Dupuis		Acéricole	Granit
7.	Écuries Rock-Forest inc.	Danny et Dominique Maida	Équine	Val-St-François/Sherb.
8.	Ferme Bissi SENC	Bianca Lussier et Simon Beauvais	Bovine	Val-St-François/Sherb.
9.	Ferme Jardins des Bocages inc.	Daniel Labonté et Madeleine Masson	Maraichère	Haut-St-François
10.	Ferme RS Langlois inc.	Rémi Langlois et Stéphanie B. Daigle	Bovine	Val-St-François/Sherb.
11.	Jocelyn et Clermont Turmel SENC		Bovine	Granit
12.	Marie-Christine Kingsbury		Équine	Val-St-François/Sherb.
13.	Jean-Marc Leduc		Acéricole	Granit
14.	Alexandre Marleau (ferme Rouge tomate)		Maraichère	Granit
15.	Jean-Guy Mercier		Maraichère	Val-St-François/Sherb.

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Demande de travailleurs étrangers temporaires 2019 Il est grand temps de procéder !!

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez absolument déposer votre demande de TET d'ici les prochaines semaines. Il faut prévoir 5 à 6 mois entre le dépôt de votre demande et l'arrivée souhaitée de vos travailleurs.

Pour obtenir de plus amples informations et pour vous assurer que vous avez tout ce qu'il vous faut pour votre demande, contactez Valérie Giguère à vgiguere@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 124.

Pour réduire vos impôts, consultez les experts du SCF ESTRIE INC.

Nous sommes là pour répondre à vos besoins.

- États financiers
- Vente ou achat de ferme
- Choix de structure juridique (cie, senc, ect.)
- Planification fiscale
- Fiscalité forestière et remboursement de taxes
- Transfert de ferme
- Service de paye pour des producteurs
- Déclarations d'impôt
- Tenue de livre et comptabilité
- Programmes Agri

Vos spécialistes en agriculture et partenaires pour vos affaires

SCF ESTRIE INC.
Société de comptables professionnels agréés

Tél. 819 346-8908 estrie@scfcpa.ca
Édifice de l'UPA
4300, boulevard Bourque, Sherbrooke, Québec J1N 2A6



« Le nouveau premier ministre François Legault s'est dit ouvert à intervenir dans le dossier de l'AEUMC et à travailler à une réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Il y a une urgence d'agir et nous avons hâte de discuter de nos propositions avec lui et le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne », a déclaré François Bourassa, producteur laitier et acéricole de Valcourt et président de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Près de 160 producteurs agricoles et intervenants du milieu se sont réunis au Centre Richard-Gingras du secteur St-Élie, aujourd'hui sur le thème : **J'appuie mon agriculture. J'appuie ma forêt.** Une seule résolution a été adoptée demandant à l'UPA-Estrie de continuer de sensibiliser la population à l'achat local ainsi qu'aux normes de production différentes dans les autres pays. La résolution demande aussi de poursuivre les interventions auprès des députés fédéraux et provinciaux afin d'obtenir pleines compensations, équivalant aux pertes à long terme pour les producteurs qui subiront les impacts de l'AEUMC, qu'ils soient sous gestion de l'offre ou pas.

« L'équité en matière de taxation n'est plus assurée, surtout dans les régions où la pression sur la valeur des terres est plus forte et aux abords des grandes villes. Le gouvernement canadien doit quant à lui donner suite rapidement à ses engagements et dédommager les producteurs. Dans ces deux dossiers prioritaires, l'appui du gouvernement québécois est essentiel à la suite des choses », a conclu Martin Caron, producteur de lait et de grains de Louiseville et premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles.

Élections et conférences à l'ordre du jour

Les élections à la vice-présidence de l'UPA-Estrie se sont conclues par le retour de Michel Brien, producteur laitier de Racine, qui fut élu par acclamation. Lynne Martel-Bégin ne souhaitait pas renouveler son mandat. Cette dernière fut chaleureusement applaudie pour son engagement.

Les participants ont aussi pu assister à deux conférences et réfléchir en atelier sur les sujets suivants :

- Vingt-cinq ans après les États généraux du monde rural, comment se porte la ruralité au Québec et en Estrie? par Renaud Sanscartier, M.Sc. expert en agroalimentaire chez Coop Carbone.
- Prévention des accidents à la ferme chez les enfants de l'Estrie » par Dr Claude Cyr, pédiatre aux soins intensifs et chercheur du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Enfin, les délégués ont profité du congrès pour souligner les 40 ans de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.



Formations à venir cet automne

ACÉRICULTURE ET FORÊT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans certification de la CNESST)	16 h	Coaticook	17-24 novembre 2-15 décembre 12-19 janvier	322 \$
Affûtage et entretien de scies à chaîne	14 h	Coaticook	26-27 janvier	70 \$/185 \$
L'osmose	7 h	À déterminer	18 janvier	53 \$/150 \$
Transformation des produits de l'érable	16 h	Lac-Mégantic Coaticook	1-2 décembre 19-20 janvier	85 \$/220 \$
Friandises et dérivés à l'érable	16 h	Coaticook	4-5 mai	85 \$/220 \$
Perfectionnement transformation des produits de l'érable	8 h	Sherbrooke	15 mai	57 \$/160 \$
Univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants	6 h	Sherbrooke	7 février	50 \$/200 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	6 h	Sherbrooke	12 février	50 \$/200 \$
AGROENVIRONNEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Utilisation des pesticides en milieu agricole	16 h	Coaticook	22-29 novembre 10-17 janvier	495 \$
Spécialisation des pesticides	6 h	Coaticook	7 décembre 24 janvier	
Mise à niveau de l'utilisation des pesticides en milieu agricole			Détails à venir	
Aménagement à la ferme pour favoriser la biodiversité			Détails à venir	
COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Vendre aux restaurateurs nouveau	6 h		Détails à venir	
COMMUNICATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Espagnol en gestion agricole – niveau débutant	32 h	Sherbrooke	Tous les mardis à partir du 11 janvier	84 \$/165 \$
INFORMATIQUE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Facebook pour les affaires	12 h	Sherbrooke		
Médias sociaux avancés nouveau			Détails à venir	
PRODUCTION ANIMALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Introduction au bœuf au pâturage			Détails à venir	
Initiation à la production ovine			Détails à venir	
PRODUCTION VÉGÉTALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Méthode de planification des cultures en 10 étapes maraîchage diversifié nouveau	6 h	Sherbrooke	6 février	50 \$/200 \$
Mise à jour des connaissances en culture en serre	28 h	Sherbrooke	27-28 novembre 11-12 décembre	125 \$/200 \$
Greffage de la tomate de serre	7 h	Sherbrooke	10 décembre	53 \$/200 \$
Introduction au programme CanadaGAP nouveau	16 h	Sherbrooke	22-23 janvier	
Culture de ginseng en milieu forestier	6 h	Coaticook	16 février	53 \$/200 \$
Culture du houblon			Détails à venir	
Culture du chanvre			Détails à venir	
Production d'ail	6 h	Sherbrooke	Fin janvier	
La lactofermentation des fruits et légumes	7 h	Compton	30 novembre	55 \$/200 \$
Initiation à la culture d'arbres à noix	8 h	Sherbrooke	19 mars	
Introduction à la culture de camerises	8 h	Visioconférence	À déterminer	
Culture du bleuet et démarrage d'une bleuetière nouveau			Détails à venir	
Irrigation en production horticole nouveau			Détails à venir	
Fertilisation en production maraîchère biologique nouveau			Détails à venir	
Gestion des mauvaises herbes en grandes cultures et production maraîchère bio nouveau			Détails à venir	
Gestion des insectes et maladies en plein champ			Détails à venir	
Transformation des produits de la ruche ***2 cohortes***	28 h	Compton	19-20-26-27 janvier 16-17-23-24 mars	93 \$/265 \$
Initiation à l'apiculture	44 h	Sherbrooke	À partir du 23 février	150 \$/300 \$
TRANSFERT DE FERME ET ÉTABLISSEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	5 h	Asbestos Coaticook Valcourt	Hiver 2019	
Coexploitation cédants-relève	30 h	Sherbrooke	Tous les jeudis du 24 janvier au 21 février	90 \$
Lancement d'une entreprise	330 h	Magog	11 décembre au 21 mars	180 \$

Inscrivez-vous au www.formationagricole.ca ou par téléphone auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138.



Profession: travailleuse de rang de l'Estrie

Valéry Martin, conseillère aux communications



Enfin! La travailleuse de rang, Caroline Poulin, a été présentée à un auditoire du milieu agricole le 25 octobre au Centre de foires de Sherbrooke à l'occasion de la soirée Bières et fromages visant à compléter le financement du projet.

Caroline Poulin est originaire de l'Estrie et le milieu agricole fait partie de sa vie depuis toujours. Elle est titulaire d'un baccalauréat en travail social et œuvrait depuis 13 ans dans le Réseau de la Santé et des Services sociaux en plus de posséder l'expérience du secteur communautaire. Caroline est déjà sur le terrain depuis quelques semaines. Compte tenu du contexte économique actuel, il y a fort à parier qu'elle ne chômera pas.

Un service disponible en tout temps

Pour communiquer avec Caroline Poulin, les producteurs agricoles et leur famille sont invités à téléphoner à l'ACFA au 450 768-6995. En toute confidentialité, 24h/24, une personne sur place s'assurera que le besoin soit comblé dans les plus brefs délais. Caroline sera aussi présente lors d'activités du milieu agricole et se rendra sur des fermes à l'occasion afin de prendre le pouls du milieu et tisser des liens avec la communauté.

La travailleuse de rang agit comme intervenante psychosociale en milieu agricole. Son rôle consiste à faciliter la prise de conscience et l'identification des problématiques vécues par les agriculteurs et leurs familles. Elle contribue ainsi à réduire les risques d'apparition de problèmes tels que l'isolement, la dépression, la toxicomanie et la violence. Elle peut également apporter un soutien particulier lors des étapes charnières de l'entrepreneuriat agricole, comme le démarrage, les grands changements vécus dans l'entreprise, la réflexion menant à un transfert de ferme ou à la fin de carrière de producteur agricole.

Lorsque des problèmes personnels sont repérés, le rôle d'un travailleur de rang est d'aider le producteur à trouver les ressources dont il a besoin, que ce soit dans le réseau communautaire, dans le réseau public de la santé ou encore auprès de services privés.



Marcel Blais, vice-président des Producteurs de lait de l'Estrie, René Beauregard, directeur de l'ACFA, Caroline Poulin, travailleuse de rang et Lynne Martel-Bégin, vice-présidente sortante de l'UPA-Estrie. Photo : Jessica Garneau, La Tribune.

Plus de 25 000 \$ recueillis en une seule soirée

La soirée Bières et fromages d'ici a permis de boucler le budget et même davantage. Plus de 25 000 \$ ont été amassés pour compléter le financement sur trois ans de 215 000 \$. Cela donnera le temps aux partenaires de convaincre le nouveau gouvernement de contribuer à la pérennité de cette ressource primordiale.

D'ailleurs, pendant la campagne électorale, tous les candidats rencontrés se sont montrés ouverts à faciliter la prise en charge budgétaire du service par le gouvernement. Quelques élus des trois paliers de gouvernement ont même profité de la soirée pour appuyer le projet de leur présence. Des travailleurs de rang sont maintenant en place dans sept régions du Québec; ce qui tend à démontrer que le besoin est bien réel pour ce genre de service en milieu rural.

Merci aux partenaires financiers qui ont bien saisi l'importance du projet : Les MRC de Coaticook, du Haut-St-François, de Memphrémagog, des Sources, du Val-St-François, du Granit et la Ville de Sherbrooke, l'UPA-Estrie, ses sept syndicats locaux affiliés, le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, la Laiterie Coaticook, le Groupe Vivaco, Financement agricole Canada, Kruger inc. et les Producteurs de lait du Québec (Fromages d'ici).

Hausse importante de la valeur des fermes

Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Cet automne, plusieurs producteurs ont reçu un avis de leur municipalité indiquant la nouvelle évaluation foncière de leur entreprise à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation. Une hausse importante de la valeur des fermes a été constatée, principalement en ce qui a trait à la valeur des terres agricole.

Pourquoi mon évaluation a-t-elle tant augmenté?

La *Loi sur la fiscalité municipale* oblige les municipalités à déposer un nouveau rôle d'évaluation (valeurs des propriétés) tous les 3 ans. Cependant, la Loi permet aux municipalités de moins de 5000 habitants de le reconduire pour un cycle de 3 ans. Plusieurs municipalités déposent donc un nouveau rôle d'évaluation seulement après 6 ans.

La hausse de la valeur des terres est principalement due à l'augmentation de la valeur des terres agricoles, soit entre 40 % et 50 % pour les 6 dernières années. L'augmentation de la valeur des terres observée est en lien direct avec les données pour l'Estrie fournies par Financement agricole Canada dans son *Rapport Valeur des terres agricoles* soit : 2017 : 5,1 %, 2016 : 10,4 %, 2015 : 9,6 %.



Comment procéder si vous êtes en désaccord avec la valeur de votre propriété?

Étape 1 : Se poser la question suivante : si je vends ma propriété aujourd'hui, est-ce que je peux la vendre à la valeur de l'évaluation?

Étape 2 : Communiquer avec la municipalité ou le représentant de l'évaluateur de la municipalité pour avoir des explications sur l'évaluation foncière.

Étape 3 : Déposer si les doutes persistent, une demande de révision administrative de l'évaluation foncière.

Comment faire une demande de révision administrative de votre évaluation foncière?

La procédure pour effectuer une demande de révision est décrite au verso de votre compte de taxes. La procédure peut aussi être jointe à l'avis d'évaluation reçu.

Toutefois, le délai prescrit pour effectuer une demande de révision est très strict, soit la plus tardive des échéances entre :

- Avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation ou
- 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation.

Pour qu'une demande de révision soit recevable, elle doit remplir les conditions suivantes :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin. Ce document est mis à votre disposition par votre municipalité;
- Être déposée en personne à l'endroit déterminé par votre municipalité ou envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée, le cas échéant, de la somme exigible, laquelle est établie par l'organisme municipal responsable de l'évaluation en fonction des montants maximums fixés par le gouvernement.

Hausse importante de la valeur des fermes

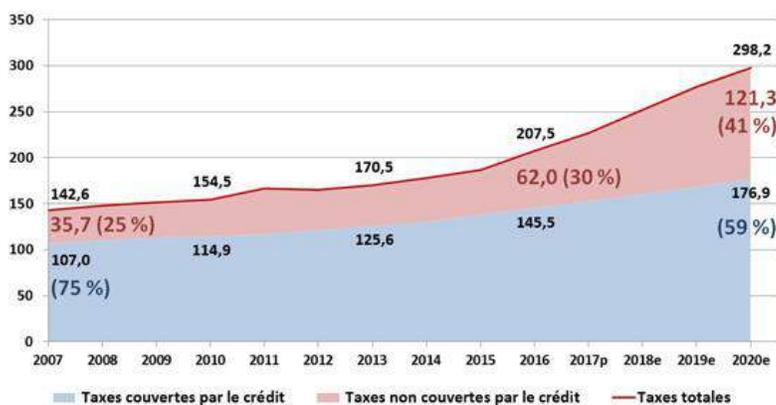
Demandons un taux agricole distinct à nos municipalités

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

L'augmentation de l'évaluation foncière agricole a un impact direct sur le compte de taxes des producteurs agricoles. Avec une hausse plus importante de la valeur des immeubles agricoles que de la valeur des immeubles résidentiels, il se crée un déplacement et un déséquilibre du fardeau fiscal. Les entreprises agricoles subissent une augmentation de leur fardeau fiscal plus rapide que celle des autres immeubles assujettis au taux de base. Cet effet crée une iniquité fiscale.

Les élus municipaux réfutent ce constat par divers arguments qui se cachent tous derrière le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Les municipalités agissent dans la croyance que les producteurs agricoles ne sont pas vraiment affectés par les hausses du fardeau fiscal, car le PCTFA rembourse « généreusement » les taxes foncières aux producteurs agricoles. Cependant le PCTFA a atteint sa limite. Jusqu'à tout récemment, les producteurs pouvaient compter sur le remboursement de près de 75 % de leurs taxes foncières par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Sauf que l'enveloppe du ministère est limitée et se révèle maintenant insuffisante. En 2016, celle-ci contenait 145 M\$, alors que les fermes auraient eu besoin de 151,5 M\$. D'après l'analyse de l'UPA, si ce décalage se poursuit durant les prochaines années, les producteurs paieront 50 % plus de taxes dans cinq ans et cela représentera jusqu'à 20 % de leur revenu net. Marcel Groleau a déjà mentionné que : « Toutes proportions gardées, le poids des taxes d'une exploitation agricole est déjà plus de 10 fois plus grand que celui des entreprises du secteur industriel ».

Évolution des coûts du PCTFA (M\$)



La part des taxes foncières payée par les producteurs est passée de 35,7 M\$ en 2007 à 62 M\$ en 2016. Si l'on ne change rien, on prévoit que cette somme aura encore doublé en 2020 et atteindra 121,3 M\$ (41 % de l'assiette fiscale agricole). Cela pourrait représenter de 10 à 25 % du revenu net des producteurs.

Un taux agricole distinct svp!

Le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'UPA ont convenu, en décembre 2005, qu'à compter de l'année 2007, les municipalités qui le jugent opportun pourraient appliquer un taux de taxation distinct pour les immeubles agricoles. Les municipalités ont donc le pouvoir de fixer pour les immeubles agricoles, en respectant les balises prévues par la *Loi sur la fiscalité municipale*, un taux distinct différent du taux de base, lorsque la hausse de la valeur de ces immeubles est susceptible de se traduire par un déplacement fiscal vers ces immeubles. Ce déplacement fiscal se produit lorsqu'il y a une augmentation du fardeau fiscal des immeubles agricoles plus rapide que l'augmentation des autres immeubles assujettis au taux de base.

À partir des informations tirées des prévisions budgétaires 2016 des municipalités, 41 municipalités ont appliqué en 2016 un taux distinct aux immeubles agricoles. Il s'agit d'une augmentation importante comparativement aux années précédentes. En Estrie, seuls Magog et Sherbrooke appliquaient un taux agricole distinct.

*Comme citoyen,
vous pouvez demander aux élus de votre municipalité d'adopter un taux agricole distinct.
Dépêchez-vous! Les municipalités élaborent présentement leur budget.*

Pétition à signer

Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC)

Le Bloc québécois a déposé une [pétition](#) qui demande au gouvernement du Canada de prendre acte du mécontentement de l'ensemble du Québec face à l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC), le Partenariat transpacifique et l'accord commercial avec l'Europe et de rejeter l'AEUMC s'il n'est pas accompagné de mesures de soutien à la hauteur des pertes des producteurs de manière à assurer la stabilité et la prospérité des secteurs sous gestion de l'offre et de mettre en place des normes obligatoires d'étiquetage permettant aux consommateurs de connaître la provenance du lait utilisé dans les produits laitiers qu'ils achètent. La [pétition](#) peut être signée directement en ligne jusqu'au 22 février.

<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-1905>



Journée pour ELLES des agricultrices de l'Estrie

L'invitation est lancée à toutes les femmes du milieu rural à la Journée pour ELLES le 30 novembre prochain au Centre communautaire d'Ascot Corner. Vous pourrez assister à une présentation sur les droits des femmes en matière familiale et entrepreneuriale et à une autre sur les assurances personnelles. Plus de détails sur la page Facebook [Les Agricultrices de l'Estrie](#).



Prix membre : 25 \$

Prix non membre : 45 \$

Réservez auprès de Jocelyne Plouffe à mylixixi@cooptel.qc.ca ou au 450 532-4478.

Rentabilisez votre entreprise, Chassez le stress



Démystifiez la santé psychologique et ses défaillances

Caroline Poulin, travailleuse de rang
Au cœur des familles agricoles (ACFA)



Le bonheur, on fait tous partie de la recette

Comprendre les effets du stress sur le cerveau et la santé
Présenter des solutions au bonheur accessibles à tous

Jessica MacKay, conférencière
Via l'Attitude

Lundi 26 novembre 2018
de 12 h 30 à 15 h 30
Salle communautaire à Stornoway

Réservez votre place
froberge@upa.qc.ca
819 346-8905

GRATUIT !

N'oublions jamais que les gaz d'ensilage sont mortels!

Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole de l'Estrie
Conseillère pour la Mutuelle de prévention de l'UPA



La saison des récoltes est terminée et malheureusement, encore cette année, des décès sont survenus sur les fermes du Québec. Le 27 septembre dernier, deux hommes ont perdu la vie après s'être retrouvés coincés dans un silo sur une ferme de Saint-Simon-les-Mines, en Beauce. Cet événement est propice au rappel du danger que représentent les gaz d'ensilage.

Ceux-ci commencent à être générés dès le début du processus de fermentation, dès que les plantes récoltées sont hachées et entassées dans les voitures d'ensilage. La Mutuelle de prévention vous rappelle que la sécurité devrait toujours être une priorité sur les fermes. N'oubliez jamais que :

- L'entrée dans le silo doit être évitée durant les quatre semaines suivant le remplissage, car il s'agit de la période le plus à risque de production et d'accumulation de gaz dangereux.
- Le CO₂ et le NO₂ sont des gaz lourds qui s'accumulent dans le silo, ils peuvent entraîner une perte de conscience au moment de l'ouverture d'une porte ou de l'entrée dans le silo. Ils peuvent aussi causer la mort.
- Les effets d'une exposition au NO₂ peuvent survenir plusieurs heures après l'exposition, disparaître puis revenir sous forme de difficultés respiratoires plus graves quelques heures, voire quelques jours plus tard.
- La personne ayant inhalé du NO₂ doit consulter immédiatement un médecin, une surveillance médicale est requise.
- Le port d'un détecteur de gaz est fortement suggéré si vous êtes dans l'obligation d'entrer dans un silo d'ensilage.

Études sur les conditions de travail en agriculture : Quelques constats

La 5^e édition de l'étude menée par AGRICarières visait à mettre à jour les données sur les conditions de travail des employés travaillant à temps plein et occupant des postes de manœuvre, d'ouvrier et de gérant dans des entreprises laitières, porcines et serricoles en 2017. Pour la première fois, l'étude documente également les postes de manœuvre, d'ouvrier et de gérant dans des entreprises avicoles (volaille et œufs) et le poste d'opérateur de machinerie agricole travaillant dans le secteur des grandes cultures, des pommes de terre, des bovins de boucherie et maraîcher.

- Le gérant de ferme laitière reçoit en moyenne 16,99 \$/h, l'ouvrier en production laitière, 15,89 \$/h et le manœuvre, 14,71 \$/h.
- Dans le secteur porcin, le gérant de troupeau gagne en moyenne 20,77 \$/h, l'ouvrier en production porcine, 17,34 \$/h et le manœuvre, 15,20 \$/h.
- Dans la production avicole, le gérant de troupeau reçoit en moyenne 21,57 \$/h, l'ouvrier en production avicole, 17,44 \$/h et le manœuvre, 15,56 \$/h.
- Les producteurs en serre versent en moyenne 20,24 \$/h aux gérants de production, 15,08 \$/h aux ouvriers et les manœuvres reçoivent, quant à eux, 12,90 \$/h.
- L'opérateur de machinerie travaillant dans les secteurs des grandes cultures, des cultures maraîchères, des pommes de terre ou des bovins de boucherie est en moyenne rémunéré 16,97 \$/h.
- L'augmentation de salaire pour 2018 varie de 2,0 % à 4,4 % selon les secteurs de production et les postes. Notons que certains producteurs ne se sont pas prononcés sur cette question, particulièrement dans la production laitière et dans les secteurs qui emploient des opérateurs de machinerie agricole.

À l'exception des gérants de ferme laitière qui travaillent en moyenne près de 50 h/semaine, l'horaire de travail est en moyenne de 40 à 45 h/semaine. Pour un même secteur de production, la semaine de travail des gérants de ferme est en moyenne plus longue que celle des ouvriers, qui quant à eux, ont un horaire comparable à celui des manœuvres. Les heures coupées sont une pratique assez courante dans la production laitière. Le quart des gérants, plus de la moitié des ouvriers et près de 70 % des manœuvres travaillent dans ces conditions. Consulter l'étude en entier via le site www.agricarrieres.qc.ca.

Comment augmenter la fraîcheur des arbres de Noël?

François Gendron, B.Sc., professionnel de recherche

Club agroenvironnemental de l'Estrie



L'Estrie cultive environ 68 % de la production québécoise d'arbres de Noël. La proximité des frontières américaines facilite le commerce extérieur qui génère annuellement environ 17 millions \$. Ces arbres sont exportés en Amérique du Sud, en Russie et même jusqu'au Vietnam. Son principal concurrent est l'arbre de plastique. L'arbre naturel est souvent mis de côté à cause de ses aiguilles qui tombent. Il représente toutefois un meilleur choix environnemental grâce à sa forte capacité de séquestration du carbone.

Entreposer les arbres à l'ombre et à l'abri du vent peut permettre d'augmenter la rétention des aiguilles. Il est aussi préférable de les récolter le plus tard possible. D'autres bonnes pratiques peuvent aussi aider les consommateurs à augmenter la conservation de leurs arbres, comme la taille d'un demi-pouce de la base du tronc et un arrosage abondant les premiers jours. D'autres conseils sont offerts sur le site de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ) au apanq.qc.ca.



Malgré les meilleures intentions, la génétique des arbres joue un rôle important pour la rétention des aiguilles. Le Club agroenvironnemental de l'Estrie, en collaboration avec l'APANQ, l'Université Laval et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec travaillent à augmenter la rétention des aiguilles sur les arbres.

Un projet est d'ailleurs en cours pour déterminer si la date de récolte est plus déterminante que la génétique des arbres sur la rétention des aiguilles. Des branches seront récoltées à 5 dates différentes sur les mêmes arbres. Ces branches seront entreposées à la température et au taux d'humidité d'un salon standard. Les aiguilles tombées seront pesées du début décembre jusqu'au début janvier. Les résultats obtenus serviront à émettre des recommandations claires aux producteurs pour favoriser la fraîcheur de leurs arbres, ce qui pourrait les aider à augmenter leurs parts du marché.

METTEZ LE 13 FÉVRIER À VOTRE AGENDA JOURNÉE AGRO DE L'ESTRIE : GRANDES CULTURES!

18^e édition de la Journée conservation des ressources

Une initiative du Club agroenvironnemental de l'Estrie, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les Producteurs de grains de l'Estrie.



Joignez-vous à nous pour une journée stimulante portant sur l'agroenvironnement et les grandes cultures.

- Plusieurs conférenciers seront présents pour partager leurs connaissances et discuter avec les producteurs.
- Kiosques sur place.
- Table ronde de producteurs.

Un rendez-vous annuel incontournable dans la région de l'Estrie!

Plus de détails à venir dans le *Solidarité agricole* de décembre.

Pour plus d'informations : club-info@cae-estrie.com ou 819 820-8620

JOURNÉES D'INFORMATION 2018-2019



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Nous vous proposons des journées d'information pour parfaire vos connaissances, activités organisées en collaboration avec des partenaires, dont le réseau Agriconseils de l'Estrie, l'UPA-Estrie, le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et les Producteurs de bovins de l'Estrie.

Journée sur la production de viande de pâturage 22 novembre 2018

Centre d'interprétation du Marais, Magog

Cette journée s'adresse à quiconque désire approfondir ses connaissances sur la production d'agneau, de bœuf, de porc ou de poulet au pâturage.

Des producteurs feront part de leur expertise dans la production et la commercialisation des viandes. Un nouvel outil permettant d'établir les coûts de revient sera également présenté. En clôture, une table ronde regroupant trois bouchers qui travaillent dans des milieux socio-économiques différents sera l'occasion de discuter de la tendance du marché, des attentes des consommateurs et des enjeux de la commercialisation.

Vous avez jusqu'au 15 novembre 2018 pour vous inscrire et les places sont limitées.

Journée brebis laitières 28 novembre 2018

Salle des loisirs, Beaulac-Garthby

Vous désirez en savoir plus sur l'alimentation des brebis laitières ou sur la préparation des brebis à la lactation? Ou encore sur les éléments qui influent sur la composition du lait?

La Journée brebis laitières vous offre la chance d'approfondir vos connaissances et de réseauter avec des producteurs et d'autres acteurs du secteur. Vous pourrez assister aux conférences prononcées par M^{me} Léda Villeneuve, agronome du CEPOQ, et par M^{me} Caroline Brunelle, agronome chez Valacta. Outre un bref retour sur le dernier *Dairy Sheep Symposium of North America*, une visite de la Bergerie laitière Sargy, propriété de M^{me} Sophie Roy-Goyette, est à l'horaire.

Journées acéricoles de l'Estrie 17 et 19 janvier 2019

Hôtel Chéribourg, Orford, et Polyvalente Montignac, Lac-Mégantic

Le MAPAQ, en collaboration avec ses partenaires, vous convie aux Journées acéricoles de l'Estrie 2019, un rendez-vous incontournable. Un programme riche en contenu vous attend :

- Les programmes d'assurance accessibles à la production acéricole
- L'érable et son environnement : ce que la science nous apprend
- L'homme qui plantait des érables : les résultats d'une expérience
- Les saveurs de sirop d'érable recherchées par les consommateurs
- Haut niveau de vide : bon, mais à quel prix?
- Vérifiez-vous vos fuites correctement?

Je m'informe et je m'inscris!

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie (calendrier des événements)

Québec 

Avis de recherche!

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Des aspirants-agriculteurs formés, avec expérience et un bon réseau sont à la recherche d'un lieu pour s'établir ou d'une ferme à reprendre en Estrie. Avez-vous ce qu'ils cherchent? Si oui, manifestez-vous!

MARAICHER

Aspirants : Couple avec 2 enfants

Projet : « Nous aspirons acheter ou louer avec option d'achat un lot de 5 à 8 acres pour cultiver nos légumes en régie biologique et y vivre (avec maison ou à proximité). Nous sommes prêts à faire les démarches avec la CPTAQ. Nous devons partir de l'incubateur avant la saison 2020 ». Avec étang pour irrigation, électricité et bâtiment agricole.

Type d'entente : Achat ou location avec option d'achat.

Localisation : Dans le coin de Hatley/Compton/Johnville. Route non passante.

APICOLE

Aspirants : Entreprise familiale

Projet : Entreprise apicole déjà établie, en location. Cherchent 15 à 25 acres de terres avec local de 6 000 pieds carrés pour miellerie et salle de transformation. Prairies et terres avec un potentiel pour des arbres fruitiers. Besoin d'être située sur une route passante (agrotourisme). Ils désirent déménager au cours des deux prochaines années.

Type d'entente : Achat

Localisation : MRC des Sources.

CÉRÉALES

Aspirant : Artisan boulanger de 26 ans

Projet : Entreprise de culture et de transformation de céréales, basée sur des variétés de grains ancestrales adaptées à la boulangerie. Diversification des opérations : production des céréales, boulangerie. Recherche une terre de 20 hectares avec hangar.

Type d'entente : Location avec option d'achat

Localisation : Autour de Compton, mais ne ferme pas la porte à toute l'Estrie.

LAITIER

Aspirants : Père (45 ans) avec son fils

Projet : Ils avaient une entreprise agricole qui a passé au feu. Ils consolident leur mise de fonds déjà très bonne pour concrétiser ce retour. Ils cherchent une ferme laitière avec quota d'au moins 50 kg, maison et au moins 100 acres de terres cultivables.

Type d'entente : Achat rapide, transfert en totalité

Localisation : Ils sont prêts à se déplacer dans plusieurs régions.

Contactez Lyne Desnoyers au 819 346-8905, poste 136, ou l'agent de maillage de votre MRC www.arterre.ca/estrie.



SYRAE

Bourse d'études 2019

1 000 \$

Pour être admissible, postulez avant le 15 février 2019

ldesnoyers@upa.qc.ca
819 346-8905, poste 136

SYRAE
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

www.estrie.upa.qc.ca/releve

Viens parfaire ton réseau!

Lyne Desnoyers, agente régionale, L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) organise des activités pour aider ses membres à développer leur réseau. Avoir un bon réseau contribue au succès d'une entreprise. Vous êtes donc invités à une visite de fermes suivie d'un souper de Noël dans la région de Chaudière-Appalaches le samedi **1^{er} décembre**.

Il sera possible de monter dans l'autobus à partir de Sherbrooke, de Cookshire-Eaton ou de St-Romain. Nous visiterons trois fermes pour nous inspirer de pratiques novatrices. L'activité est gratuite pour les membres. Profitez-en! Pour en savoir plus et vous inscrire, visitez la [page Facebook du SYRAE](#).

Assemblée générale annuelle

Aussi, l'assemblée générale annuelle du SYRAE aura lieu le vendredi **1^{er} février** à la salle Aux trois Arches à Sherbrooke dès 19 h 30.

Salon Agri-relève

Enfin, le Salon Agri-relève 2019 revient en force le **18 avril**. Voici une journée parfaite pour en apprendre sur la cogestion, le transfert et le démarrage par l'entremise de témoignages de producteurs de la MRC du Granit et de professionnels qui veulent vous conseiller.

Payez-vous le bon tarif d'électricité?

Stéphanie Forcier, conseillère à la vie syndicale

Saviez-vous que les entreprises agricoles bénéficient du tarif domestique (D) grâce à une entente découlant de discussions entre Hydro-Québec et l'UPA. Depuis 1996, les entreprises agricoles sont toutes admissibles au tarif D. Les activités commerciales et industrielles demeurent aux tarifs généraux. Pour que l'abonnement soit admissible au tarif D, l'électricité doit être livrée pour une exploitation agricole conforme à la définition du règlement tarifaire d'Hydro-Québec:

« Exploitation agricole : Les terres, les bâtiments et les équipements servant à la culture des végétaux ou à l'élevage des animaux, à l'exclusion de tout logement ainsi que de toute installation servant à une activité industrielle ou à une activité commerciale ».

Afin de déterminer si un abonnement répond à cette définition, il faut préciser la nature des activités réalisées sur l'exploitation agricole, en particulier les notions de culture des végétaux et d'élevage des animaux :

Tarif D *

Culture des végétaux	Élevage des animaux
Usage de l'électricité lié : <ul style="list-style-type: none">• aux semences• à l'optimisation de la croissance des végétaux• à l'entretien des cultures jusqu'à l'entreposage du produit récolté	Usage de l'électricité lié : <ul style="list-style-type: none">• au développement des animaux• à leur entretien• à leur reproduction• à leur naissance

Activités agricoles admissibles au tarif D

* À condition que l'électricité soit livrée pour une exploitation agricole qui répond à la définition du règlement tarifaire d'Hydro-Québec.

Prenez le temps de vérifier vos factures d'Hydro-Québec pour vous assurer que vous payez le bon tarif. Pour en savoir davantage, consultez le [Cadre de référence en matière de tarification des exploitations agricoles](#). Vous retrouverez ce document sur notre site Web www.estrie.upa.qc.ca dans la section *Communication et Documentation* sous *Publications*.

Source : Cadre de référence en matière de tarification des exploitations agricoles. Décembre 2000.

Un affichage qui porte ses fruits!

Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Depuis le début du mois d'octobre, 250 affiches présentant la photo de 40 producteurs de la région sont bien visibles sur les étagères de 16 magasins IGA des Cantons-de-l'Est.

Il s'agit de la suite du projet pilote lancé en 2017 avec 19 producteurs chez IGA Bouchard à St-Élie et IGA Cookshire. Les consommateurs ont répondu favorablement à cet affichage, provoquant une augmentation moyenne des ventes de 26 %. Ces très bons résultats ont ouvert la porte à l'expansion du projet à toute la région.

C'est ainsi que les propriétaires de 14 magasins supplémentaires ont accueilli le projet à bras ouverts; proposant même l'ajout d'une vingtaine de producteurs supplémentaires pour porter leur nombre à 40.

Le rôle du CIBLE a été de coordonner la prise de photos des producteurs, le graphisme, l'impression des affiches et leur installation dans les magasins.

Le lancement officiel a eu lieu le 18 octobre dernier au IGA extra Daigneault de Cowansville. Une des particularités de ce magasin est qu'on y retrouve neuf producteurs de vins de la région ayant leur photo à côté de leurs produits. Il s'agit d'une très belle vitrine pour les producteurs d'ici et d'un choix magnifique pour les consommateurs.

L'affichage de la photo des producteurs en magasin s'inscrit dans une démarche visant à faciliter l'identification des produits locaux dans les épiceries.

« Les consommateurs sont à la recherche d'authenticité et une identification simple et claire des produits locaux répond parfaitement à cette préoccupation. J'invite tous les détaillants à se joindre à cette démarche de valorisation des aliments et artisans du Québec » - Pierre-Alexandre Blouin, président-directeur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

Ce projet a été réalisé grâce au financement provenant d'une entente entre les MRC de l'Estrie, incluant la Ville de Sherbrooke, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Fédération de l'UPA-Estrie. Participent aussi à la démarche : Desjardins, Tourisme Cantons-de-l'Est ainsi que les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.



Neuf agriculteurs salvadoriens réalisent un stage en production et transformation laitière en Estrie

Valéry Martin, conseillère aux communications

En septembre, un groupe de délégués salvadoriens a quitté sa terre natale pour réaliser un stage de trois semaines en production et transformation laitière en Estrie. Ces représentants de la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) située dans le département de La Paz, au Salvador, ont plongé dans un univers fort différent à leur arrivée à Sherbrooke.

Organisé par UPA Développement international (UPA DI), ce stage a permis aux leaders de la CCA de se familiariser avec la vie associative de l'UPA et de parfaire leurs connaissances sur la production et la transformation laitière. Tout un programme d'échanges et de visites leur a été proposé.

De plus, pendant 4 jours, les délégués ont séjourné dans 5 fermes laitières de la région. Merci aux familles de Bruno Letendre et Eluza Gomez, de Marcel et Francis Blais, de Johanne Carrier et Marcel Bisson, de Peter et Perry MacKinnon et Mary-Ellen MacKay ainsi qu'à celle de Christian Bouffard et Colette Dumont. Merci aussi aux producteurs qui ont reçu la délégation pour une visite à la ferme: Bergerie Nouvelle-France, Ferme Pério, Ferme les Broussilles, le CIARC-CRIFA et la Fromagerie Latino.

À leur retour au Salvador, ces agriculteurs engagés ont comme mandat de partager leurs découvertes avec les membres de leur coopérative respective. La CCA va bientôt ouvrir son usine de transformation et les enseignements reçus au Québec seront rapidement utilisés.

« Tant les producteurs d'ici que les visiteurs retirent quelque chose de ces rencontres. De voir comment on peut faire dans des conditions différentes remet parfois notre mode de vie en question » a mentionné François Bourassa, président de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Le secrétaire général d'UPA Développement international, André D. Beaudoin, répète à qui veut l'entendre que de tels échanges directs entre agriculteurs du Nord et du Sud sont de beaux exemples de mondialisation des solidarités. « En se regroupant et en s'organisant, les productrices et les producteurs agricoles peuvent obtenir de meilleures conditions de vie et relever ensemble le défi de la souveraineté alimentaire. À UPA DI, nous voulons partager notre expérience et permettre une rencontre entre frères et sœurs de terre, puisque tous à leur façon et dans leur pays œuvrent à nourrir notre monde. »



Le groupe de Salvadoriens au moment de leur départ avec nos producteurs vers leur ferme pour quatre jours.



Agriclimat

Des fermes adaptées pour le futur

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER AUX ATELIERS AGRICLIMAT

VOUS ÊTES PRODUCTEURS AGRICOLES ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES VOUS INTERPELLENT ?

Venez en apprendre plus sur le climat attendu pour l'Estrie à l'horizon 2050, sur les mesures d'adaptation et les outils pouvant vous aider !

Magog	15 novembre
Saint-Camille	16 novembre
Coaticook	12 décembre
Cookshire	17 janvier

UPA POUVOIR NOURRIR
 POUVOIR GRANDIR
 Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Contactez Michelle Primeau au 819 346-8905 ou au estrie@upa.qc.ca